

# POLITIQUE

politique.union@sonapresse.com

## Parlement : clôture de la session des lois ce mardi

**CONFORMÉMENT** à la Constitution, députés et sénateurs, entrent en intersession dès ce jour. Ce sera à la faveur de deux cérémonies distinctes organisées respectivement à l'Assemblée nationale et au Sénat.

ONDOUBA'NTSIBAH  
Libreville/Gabon

EN application des dispositions de l'article 43 de la Loi fondamentale, la première session ordinaire du Parlement, dite "des lois", prend fin ce mardi. "Le Parlement se réunit de plein droit au cours de deux sessions par an. La première session s'ouvre le premier jour ouvrable de mars et prend fin, au plus tard, le dernier jour ouvrable de décembre (...)", dispose ledit article de la Constitution.

Les cérémonies consacrées à cette clôture de session auront

respectivement lieu, en matinée pour l'Assemblée nationale, et dans l'après-midi pour le Sénat. Des rendez-vous essentiellement marqués par les allocutions des présidents de l'une et l'autre Chambres. En présence, entre autres, des membres du gouvernement, des institutions constitutionnelles et du corps diplomatique.

Le moins que l'on puisse dire, c'est que cette session aura été particulièrement perturbée. Surtout à cause de la pandémie à coronavirus qui a touché notre pays, près de deux semaines seulement après son ouverture. Au

point où les deux institutions parlementaires ont dû suspendre leurs travaux pendant près de deux mois. C'est ce qui peut expliquer le rythme de travail, plutôt soutenu, constaté à l'Assemblée nationale et au Sénat, jusqu'à la veille de la fin de la session.

En effet, hier encore, sénateurs et députés étaient à l'ouvrage. On retiendra par exemple que le Sénat a eu une plénière au cours de laquelle plusieurs textes, déjà adoptés par les députés, étaient soumis au vote (lire par ailleurs). Du côté de l'Assemblée nationale, plusieurs activités étaient également à l'ordre du jour. Entre autres, la réunion de la



Photo : Sylvain Maganga

**Les députés lors du vote du projet de Loi de finances rectificative 2020.**

Conférence des présidents et une séance plénière au cours de laquelle plusieurs textes ont été adoptés. C'est le cas du rapport

relatif à la mise en place d'une commission d'enquête parlementaire sur la gestion du Covid-19 par le gouvernement.

## Miroir du gouvernement

### Entre assurance et doute

"(...) Dans peu de temps, nous allons annoncer la reprise des cours dans certaines conditions. Nous allons faire tout ce qui est prévu par le ministère de la Santé, par le Comité de pilotage : mettre en place les conditions de respect des mesures barrières, la distanciation sociale qui passera par la subdivision des salles de classe ; la distribution des gels. Mais nous allons aussi réduire les effectifs, c'est-à-dire que toutes les classes ne seront pas concernées par la reprise des cours ; et voir aussi dans quelle mesure le transport des élèves pourrait être pris en charge, parce qu'il n'est pas facile de se déplacer dans le contexte que vous connaissez. Toutes ces questions ont été discutées et présentées au président de la République, tout au moins les réponses que l'on apporte à ses questions pour une reprise des cours réussie."

Ces propos sont du ministre de l'Éducation nationale et de la Formation civique, au sortir de l'audience que lui a accordée, jeudi, le chef de l'État, Ali Bongo Ondimba. Patrick Mouguiama Daouda était allé faire le point au président de la République sur l'avancement de la stratégie élaborée par son département ministériel, quant à la reprise des cours, interrompus depuis le 14 mars dernier, suite à la pandémie de Covid-19.

Cette sortie avait eu le mérite de rassurer, un tant soit peu, nombre d'élèves et leurs parents plongés, depuis plusieurs mois, dans le stress du fait de l'incertitude quant au sort réservé à l'année scolaire. Surtout que le membre du gouvernement en charge du dossier a spécifié que l'annonce de la reprise des cours se ferait "très bientôt". D'aucuns ont même estimé que cette annonce allait se faire le week-end écoulé.

Malheureusement, pour eux, jusqu'à hier, rien n'a filtré du côté de l'Éducation nationale. Du coup, les uns et les autres se sont demandé si le gouvernement est réellement prêt avec sa stratégie. Et les assurances données par le ministre Mouguiama Daouda dans ces déclarations, cèdent progressivement la place à l'inquiétude et au doute. Le gouvernement a le devoir d'édifier apprenants et parents sur ce qui cloche encore.

ONDOUBA'NTSIBAH



## REMERCIEMENTS

Les clans Imondo, Gassinga, Bagambou, Bayendji, Koukongo et Alliés Remercient les parents, les belles-familles, amis et connaissances pour leur soutien et contributions multiformes, lors du décès de leur fils, frère, père, oncle, grand-père et arrière grand-père, SOUNDA Marcel affectueusement appelé MAKONGOGNO, décédé le 20 mai 2020 à Libreville.

Pour le 40ème jour commémorant son décès, une messe d'intention sera dite ce mardi 30 juin 2020 à la chapelle Saint Pie Dix de Libreville.

Que ceux qui l'ont connu et aimé aient une pensée pieuse en ce jour.

La famille